

Maîtriser la nature, un enjeu colonial

Francois Regourd

▶ **To cite this version:**

Francois Regourd. Maîtriser la nature, un enjeu colonial : Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVIIe-XVIIIe siècles). Revue française d'histoire d'outre-mer, 1999, 86 (322), pp.39-63. 10.3406/outre.1999.3716 . hal-01656845

HAL Id: hal-01656845
https://hal.parisnanterre.fr/hal-01656845

Submitted on 6 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Revue française d'histoire d'outre-mer

Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVIIe-XVIIIe siècles)

François Regourd

Citer ce document / Cite this document :

Regourd François. Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVIIe-XVIIIe siècles). In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 86, n°322-323, 1er semestre 1999. De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin 17e siècle-début 20e siècle) pp. 39-63;

doi : 10.3406/outre.1999.3716

http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1999_num_86_322_3716

Document généré le 13/04/2016

Abstract

In mid-17th century the first settlers depend on Amerindian environmental knowledge and on the American experience of some Europeans to survive ; meantime, the first descriptions of the Caribbean flora are made available in France. At Colbert' s prompting, the monarchy organizes the collection of information and samples, encourages at the same time the introduction of new plants in the colonies. In the last third ofthe 18th century, botanical gardens in French Guiana and Saint Domingue contribute to increase the efficacy of this policy in connection with the botanical gardens in the Indian Ocean. Meanwhile the settlers conduct, through local publications and the "Cercle des Philadelphes, " an intellectual activity which grows increasingly independent from royal scientific institutions.

Résumé

Au milieu du XVIIe siècle, les premiers colons se nourrissent des savoirs amérindiens et de l'expérience américaine de certains Européens pour survivre, alors que sont diffusées en France les premières descriptions de la flore caraïbe. Sous l'impulsion de Colbert, la monarchie organise la collecte d'informations et d'échantillons, tout en favorisant l'introduction de nouvelles plantes dans les colonies. Dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, des jardins botaniques en Guyane et à Saint-Domingue permettent d'accroître l'efficacité de cette politique, en relation avec les jardins de l 'océan Indien, tandis que les colons, autour notamment des journaux locaux et du Cercle des Philadelphes, développent une activité intellectuelle qui se veut de plus en plus indépendante des institutions scientifiques royales.

BY: $ = creative commons

Maîtriser la nature : un enjeu colonial Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^{e}-XVIII^{e} siècles)

François Regourd
Université Bordeaux III-Michel de Montaigne

Persée creative commons

Au milieu du XVII^{e} siècle, les premiers colons se nourrissent des savoirs amérindiens et de l'expérience américaine de certains Européens pour survivre, alors que sont diffusées en France les premières descriptions de la flore caraïbe. Sous l'impulsion de Colbert, la monarchie organise la collecte d'informations et d'échantillons, tout en favorisant l'introduction de nouvelles plantes dans les colonies. Dans le dernier tiers du XVIII^{e} siècle, des jardins botaniques en Guyane et à Saint-Domingue permettent d'accroître l'efficacité de cette politique, en relation avec les jardins de l'océan Indien, tandis que les colons, autour notamment des journaux locaux et du Cercle des Philadelphes, développent une activité intellectuelle qui se veut de plus en plus indépendante des institutions scientifiques royales.

Mots-clés : XVII^{e}-XVIII^{e} siècles, Antilles, Guyane, botanique, agronomie, agriculture, acclimatation, Académie des sciences, réseaux.

In mid-17th century the first settlers depend on Amerindian environmental knowledge and on the American experience of some Europeans to survive ; meantime, the first descriptions of the Caribbean flora are made available in France. At Colbert's prompting, the monarchy organizes the collection of information and samples, encourages at the same time the introduction of new plants in the colonies. In the last third of the 18th century, botanical gardens in

French Guiana and Saint Domingue contribute to increase the efficacy of this policy in connection with the botanical gardens in the Indian Ocean. Meanwhile the settlers conduct, through local publications and the "Cercle des Philadelphes," an intellectual activity which grows increasingly independent from royal scientific institutions.

Keywords : 17th-18th centuries, French West Indies, French Guiana, botany, agronomy, agriculture, acclimatization of plants, Academy of Sciences networks.

L'extraordinaire prospérité des colonies françaises de l'espace caraïbe au XVIIIe siècle repose fondamentalement sur l'agriculture. Or, si les données techniques de la mise en valeur sont à peu près connues, si les conditions économiques, politiques et sociales qui ont accompagné son développement ont été bien étudiées, force est de constater que l'historiographie française demeure étrangement en retrait sur le chapitre des conditions intellectuelles et scientifiques de ces "progrès agricoles", souvent évoqués, mais finalement peu analysés dans leur détail. Les travaux menés depuis quelques années à la rencontre de l'histoire des colonisations et de l'histoire des sciences par les contemporanéistes et, pour l'époque moderne, par quelques pionniers majoritairement anglo-saxons, doivent pourtant appeler les historiens de la colonisation française d'Ancien Régime à explorer aujourd'hui de nouvelles pistes de recherche.

En proposant ici les grandes lignes d'une étude de cas (celui de la Guyane et des Antilles françaises), notre ambition est de poser un certain nombre de jalons (faits, analyses et hypothèses) susceptibles d'entraîner une réflexion à l'échelle de l'ensemble de l'espace colonial français des XVIIe et XVIIIe siècles, de susciter d'autres études, d'ouvrir des perspectives, d'appeler des développements, des comparaisons, des contradictions.

La confrontation des récits de la famine qui décima les premiers colons débarqués en Guadeloupe entre 1635 et 1640 et des témoignages qui, près de

150 ans plus tard, évoquent avec lyrisme la nature domestiquée des *Isles à sucre*, suffit à mettre en évidence le chemin parcouru en moins de deux siècles. Comment est-on passé d'un environnement hostile et mortifère, tel qu'il apparaît au début du XVII^e siècle (espaces sauvages, forêts impénétrables, espèces inconnues), à une nature inventoriée, apprivoisée et exploitée, à une agriculture pleinement intégrée aux réseaux économiques les plus dynamiques de la civilisation occidentale ? Quels sont les processus, les acteurs et les réseaux mis en oeuvre dans ce développement ? Le seul travail des colons, par une lente accumulation d'améliorations intuitives des espèces locales, et par le concours d'initiatives et d'innovations individuelles heureuses suffit-il à expliquer cette domestication réussie de la nature exotique ? Ou y a-t-il au contraire, comme le suggèrent avec insistance les archives administratives et scientifiques, une convergence d'actions internes et externes vers un même but, affirmé plus ou moins consciemment : soumettre la nature des colonies aux exigences d'une philosophie expansionniste, dominatrice, accumulatrice et marchande ? Quel est, dans cette perspective, le rôle spécifique de l'État ? Celui des institutions scientifiques qui se développent alors dans le royaume de France ? Celui, enfin, des populations coloniales ?

Nous ne pourrons ici proposer que des réponses partielles au faisceau de questions soulevées, en mettant en évidence, d'abord, les fonctionnements perceptibles de l'assimilation et du développement des pratiques et des savoirs agricoles des premiers temps; en interrogeant ensuite les différents rouages de la mécanique coloniale animée par la monarchie française; en suggérant, enfin, l'enjeu de pouvoir que représente dans ce contexte la question botanico-agronomique.

Aux origines du savoir botanique et agricole dans le contexte colonial : pratiques primitives d'appropriation de la nature

La prise de possession d'une colonie, au XVII^e et encore au XVIII^e siècle, donne lieu à des cérémonies à forte portée symbolique : le fait de planter la croix, de célébrer une messe, de faire marcher la troupe au son du canon et des acclamations, affirme la puissance du colon. Celle-ci s'exprime également par

une autre série d'actes, toujours rapportés en termes similaires : "Je foüillay la terre, & tiray des pierres. Je couppay des arbres par le pied; & j'arrachay des herbes & en replantay d'autres"[1]. C'est donc une nature soumise qui est ainsi mise en scène : défrichée, labourée, cultivée et transformée, selon le bon vouloir du maître. Outre ces pratiques symboliques, la maîtrise agricole du milieu par les premiers colons et le perfectionnement des techniques obéissent à un ensemble de processus complexes qui font partie intégrante du fait colonial.

Savoirs sauvages et hybridations

Le Français qui débarquait aux Antilles ou en Guyane aux premiers jours de la colonisation était dominé par le caractère sauvage de son nouvel environnement : plantes inconnues, animaux étranges, climat éprouvant, absence de repères; et si, parfois, le sentiment d'une certaine beauté pouvait l'envahir, il souffrait surtout de la faim et de la présence des "naturels du païs", ces "sauvages" imprévisibles, farouches incarnations de ce monde qui s'opposait presque en tous points à ce qui constituait, pour le colon, la civilisation.

Les Amérindiens, cultivant du manioc, des patates douces, des fruits et diverses herbes, fournissaient en vivres les équipages de passage. En entamant un processus de sédentarisation et en imitant ceux qui d'abord les accueillaient, les Européens acquirent dans la continuité de ces échanges originels un ensemble de connaissances leur permettant de cultiver à leur tour les plantes locales. Le père Raymond Breton écrivait au milieu du XVII^{e} siècle, après des années d'évangélisation dans l'île de la Dominique : "Il faudrait [...] avoir un grand loisir pour apprendre des sauvages les noms et vertus des plantes, des arbres et des autres choses de ces terres. Ils ont certainement de grandes cognoissances et expérimentent de rares vertus de plusieurs choses dont on ne sçait le nom en Europe"[2]. Et de fait, un siècle plus tard, c'est encore grâce aux indications précises "d'Indiens Nouragues, fugitifs des Missions portugaises"

---

[1] Prise de possession de St-Christophe au nom du roi en novembre 1665, in Du Tertre (1670-1671), t. III, p. 252; on trouve une cérémonie équivalente lors de la prise de Sainte-Lucie, en 1719 : "a fait éteindre et allumé du feu, arraché et planté des herbes, cassé des branches d'arbre, gouté de l'eau de rivière de la dite île, pris et jeté des pierres et fait généralement tous les actes de prise de possession [...]" (Arch. dép. Martinique, B 3, fol.44).

[2] Breton (1978), p. 50 (manuscrit de 1647).

que l'ingénieur Fresneau parvenait à identifier et à localiser en Guyane l'arbre à caoutchouc[3].

Outre ce phénomène de capture des connaissances indigènes, la construction du savoir botanique se fonde sur des processus d'interaction, de concurrence, de chevauchement culturel — d'hybridation en somme —, et cela dès les premiers temps de la colonisation. Car, si les premières prises de possession réussies ne datent pour les Français que de 1626, avec une implantation à Saint-Christophe[4], la découverte des îles caraïbes remonte, elle, aux voyages de Christophe Colomb, dans les dernières années du XV^e siècle. Tout au long du XVI^e siècle, la mer des Antilles et la côte sud-américaine furent fréquentées avec régularité par tous les marins de l'Europe atlantique, tandis que l'Espagne multipliait ses établissements à Cuba, à Hispañola et ailleurs, important dans la région les premiers contingents d'esclaves africains[5]. Toute enquête sur le savoir agricole tel qu'il apparaît au premier siècle de la colonisation française ne saurait donc négliger la sédimentation des traditions à l'œuvre dans cet espace.

Jacques Petitjean Roget[6] a interrogé avec beaucoup d'érudition les sources imprimées des premières décennies de la colonisation française, pour tenter d'y découvrir les racines de la culture coloniale primitive. Bien que son étude porte sur un corpus réduit, et sur les seuls ouvrages imprimés (ce qui à la fois diminue la portée de l'opération statistique, et doit inviter à la nuance), ses résultats ne manquent pas d'intérêt : près de 83% des noms de "simples" (les plantes médicinales) seraient d'origine amérindienne, comme près de 50% des noms de plantes servant à la construction, et 40% des plantes comestibles. On voit donc se confirmer, à condition d'accepter le principe selon lequel l'usage d'un nom révèle l'origine des connaissances qui lui sont attachées (règle qui peut-être mériterait quelques nuances), ce que d'autres approches suggèrent : une certaine prédominance des connaissances transmises par les populations indigènes. Outre la présence notable de termes africains (12% des espèces

[3] La Condamine (1755), p. 319-333.
[4] La Martinique et la Guadeloupe furent colonisées en 1635, et c'est en 1639 que fut prise l'île de la Tortue, porte d'entrée pour la colonisation française de Saint-Domingue. Les premières tentatives françaises de colonisation de la Guyane eurent lieu dès le début du XVII^e siècle.
[5] Moreau (1992).
[6] Petitjean Roget (1980).

comestibles)[7], ou espagnols (6% des espèces végétales) qui participent de cette sédimentation complexe, on trouve des noms d'origine française pour près de 12% des simples, 40% des plantes comestibles, et 50% des bois de construction. Bien loin d'épouser systématiquement les représentations des populations indigènes, les colons s'approprient donc divers éléments de ce nouveau milieu en se référant à leur propre univers, parfois à partir de simples analogies : ainsi voit-on chez les premiers chroniqueurs le terme de "figue" désigner une petite banane, ou celui de "groseiller" désigner diverses cactées porteuses de baies comestibles. Parallèlement, et suivant la même logique qui consiste à rapporter l'inconnu à des repères familiers, toutes les sources révèlent, dès les premières années, de nombreuses tentatives spontanées d'implantation de plantes originaires d'Europe : blé, vigne, arbres fruitiers ou herbes aromatiques.

La colonisation serait donc non seulement une prise de possession, mais aussi une entreprise de transformation symbolique et agricole du milieu colonisé, un ensemble de pratiques culturelles et culturales destinées à réduire par tous les moyens l'altérité du monde conquis. Encore cette colonisation par la bêche et le verbe n'est-elle pas si parfaite, une distorsion fondamentale subsistant entre un projet colonial formulé plus ou moins consciemment ("arracher les herbes" pour en "replanter d'autres"), et la réalité des pratiques (influences espagnoles et africaines, efficacité de savoirs locaux rapidement assimilés, contraintes climatiques, etc.). Dans cette perspective, le passage à l'écrit d'un savoir oral essentiellement pratique mérite de retenir notre attention.

La science en germe : les formes primitives d'un savoir agro-botanique écrit

Les premières *Histoires naturelles* des Antilles et de la Guyane rédigées en français entre 1625 et 1670 apparaissent non seulement comme les témoignages d'un état des connaissances botaniques et agricoles à un moment donné, mais aussi comme les premières formes de construction d'un discours savant sur les

[7] Les connaissances botaniques de la population servile, importantes notamment dans le domaine des simples, étaient transmises et déployées selon des modalités qui échappaient très largement à la science des maîtres européens. Ce savoir "sauvage" (c'est-à-dire non maîtrisé par les colons) était redouté par les populations blanches dès lors qu'il était mobilisé pour préparer des poisons.

pratiques coloniales françaises dans cette région. À côté de publications relevant de pratiques habituelles de séduction éditoriale, de compilation ou de plagiat, un certain nombre de descriptions peuvent en effet être considérées comme des formes primitives de collecte scientifique. Rédigées par des auteurs ayant séjourné dans les colonies (missionnaires pour la plupart, à l'instar des pères Bouton ou Du Tertre) et largement inspirées du modèle espagnol du siècle précédent, ces *Histoires naturelles*, ou *Relations*, décrivent la nature en termes de *ressources*, de *commodités* et d'*utilité*, catégories qui servent de cadre explicite à l'organisation du discours. L'objet de connaissances ainsi assemblées, fondées sur une pratique d'enquête et de collecte, est de proposer une vision ordonnée de la nature coloniale, présentée comme une fidèle transcription de la réalité.

Or la réalité des pratiques agricoles dans les colonies s'articulait, n'en doutons pas, autour de connaissances beaucoup plus incertaines, de termes bien plus divers, mobilisant une multitude d'expériences individuelles et collectives dont ces premiers textes imprimés ne rendent pas vraiment compte : les colons, qu'ils soient anciens aventuriers habitués des côtes américaines, simples *engagés* venus d'Aquitaine ou de Normandie, ou missionnaires lettrés, apportaient avec eux des connaissances agricoles et botaniques, des cultures et des patois bien plus divers que nos sources ne peuvent le suggérer. C'est donc bien à une opération d'homogénéisation et de rationalisation du savoir que se sont, de fait, livrés les premiers chroniqueurs des colonies françaises.

Une question se pose alors : ces premières constructions écrites d'un savoir botanique et agricole propre aux colonies françaises ont-elles favorisé le développement de l'agriculture coloniale ? Certes, les indications que l'on trouve dans presque toutes les descriptions sur la manière de préparer la cassave à partir du manioc, sur l'usage des différents bois coloniaux ou sur la culture de plantes telles que l'ananas et la canne à sucre, suggèrent une ambition didactique. Toutefois, le contenu botanique et agricole de l'ensemble de ces ouvrages antérieurs à 1670 reste généralement superficiel : si les informations pratiques ainsi rassemblées pouvaient satisfaire la curiosité des lettrés, ou aider quelques administrateurs ou religieux à se familiariser avec le lieu d'une future affectation, elles relevaient de l'évidence pour la plupart des colons qui, au

demeurant, n'avaient guère accès à la sphère de l'écrit. Divers indices suggèrent d'ailleurs qu'au XVII[e] siècle, le public de ces ouvrages imprimés, comme de bon nombre de manuscrits, était pour l'essentiel celui des milieux administratifs, religieux ou marchands, voire de certains cercles lettrés et savants de la capitale[8].

Dès lors, on pourrait être tenté de distinguer vers 1670 deux espaces de circulation et de construction du savoir agro-botanique colonial : d'une part, un espace local, lieu d'un "savoir-faire" agricole essentiellement pratique, diffusé par les voies de l'expérience, de l'observation et de l'information orale; d'autre part, un espace européen, lieu du savoir botanique écrit, essentiellement théorique, occupé de collecte, d'inventaire et de description, préfigurant le discours scientifique des décennies suivantes. Il est probable toutefois qu'une telle schématisation ne rendrait compte que très imparfaitement des infinies nuances d'une réalité qui nous échappe encore largement : une analyse rigoureuse des correspondances commerciales et missionnaires nous renseignerait sans doute sur la qualité et la précision des informations pratiques qui pouvaient circuler oralement en France dans les milieux marchands et religieux liés aux Indes occidentales. Mais en saurons-nous un jour davantage sur le rôle joué par l'écrit dans les milieux coloniaux de ce premier demi-siècle de colonisation française ?

Quoi qu'il en soit, une rupture s'amorce vers 1670, sous l'influence conjointe de deux événements : d'une part, la reprise en main par Colbert des colonies françaises de la Guyane et des Antilles, officiellement achevée en 1674 par la dissolution de la compagnie des Indes occidentales; d'autre part, la création à Paris de l'Académie royale des sciences, appelée à jouer un rôle de premier plan dans le projet monarchique d'exploitation raisonnée des richesses coloniales.

---

[8] Antoine (1978), p. 30, Breton (1978), p. 15 et suivantes, Du Tertre (1979), préface du tome I (évoque notamment le cercle de M. de Montmor), Moreau (1992), p. 26-27, etc.

L'agriculture coloniale : une affaire d'État ?

La monarchie, en devenant propriétaire de plein droit des Antilles et de la Guyane, donnait à l'État un rôle essentiel dans le processus colonial. Sous l'impulsion de Colbert et des pratiques mercantilistes mises en œuvre par son administration, les colonies caraïbes et la nature tropicale devenaient, à partir des années 1670, un enjeu économique de première importance.

L'entreprise de collecte

Dès lors s'imposa, au cœur même du projet colonial, le besoin d'étudier et de collecter les richesses du monde, perçues comme autant de potentialités d'accroissement de la richesse nationale. Le 21 juin 1670, Colbert écrivait au directeur de la compagnie des Indes occidentales :

> "Je désire que vous examiniez bien toutes les fleurs, les fruits et mesme les bestiaux, s'il y en a de naturels du pays et que nous ne voyons point en Europe, et tout ce qu'il faut observer pour les faire venir. Il faudra m'en envoyer par tous les vaisseaux qui viendront afin que si l'un manque, l'autre puisse réussir ; surtout envoyez-moy de l'ananas, afin de tenter si l'on en pourra faire venir icy"[9].

Tout au long du XVIII^e siècle, les ministres de la Marine s'employèrent à poursuivre cette entreprise de "mobilisation des mondes"[10] engagée par Colbert, recourant à divers réseaux de collecte. Le réseau marchand, peu dynamique semble-t-il, s'organisa autour de relais situés dans les ports de la façade atlantique. À Nantes notamment, un jardin d'apothicaire fut officiellement affecté en 1726 à la réception des spécimens rapportés par des capitaines de navires, auxquels furent bientôt confiées des listes de plantes[11]. Le réseau administratif était apparemment plus efficace, non seulement pour la collecte de graines ou de plants, mais aussi pour celle d'informations pratiques : les archives regorgent en effet de mémoires riches d'observations sur

---

[9] *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiées par Pierre Clément, Paris, Impr. impériale, 1861-1882, t.III-2, 1865, p. 486.

[10] Latour (1989), p. 363-371.

[11] Auvigne et Kerneis (1956) : la planche XIX de cette étude reproduit l'ordonnance de 1726, qui officialise des pratiques commencées en fait depuis un quart de siècle. Une de ces listes de plantes à importer est reproduite sur la planche XXI.

l'environnement et l'état des plantations coloniales, rédigés par les gouverneurs ou les intendants, avec l'aide parfois de quelque médecin ou botaniste local[12].

L'Académie royale des sciences, fondée en 1666, joua au sein de ce réseau monarchique un rôle de premier plan, en étroite liaison avec le Jardin du roi. C'est en effet sous l'égide des grands botanistes attachés à ces deux institutions[13], que furent envoyés aux Antilles et en Guyane les naturalistes qui contribuèrent avec le plus d'efficacité et de talent à la connaissance de la flore coloniale sous l'Ancien Régime : ainsi le père Plumier qui, après trois voyages aux Antilles et en Amérique du Sud entre 1689 et 1697, laissa de nombreux travaux imprimés ou manuscrits, et plus de 4000 dessins de plantes[14]; un autre Minime, le père Feuillée (astronome de formation), rapporta de ses deux séjours aux Antilles réalisés entre 1703 et 1711, d'intéressantes données botaniques rassemblées dans le *Journal des observations* qu'il publia en 1725 ; de même, un certain nombre de médecins coloniaux, parfois décorés du titre de "botaniste du roi", furent nommés après consultation des grands noms de l'Académie des sciences et du Jardin du roi : tel fut le cas de Barrère, auteur en 1741 d'un *Essai sur l'histoire naturelle de la France Équinoxiale*, proposé au Conseil de Marine en 1721 par l'académicien Antoine de Jussieu, pour dresser un inventaire des plantes médicinales de la Guyane; de même Bernard de Jussieu recommanda-t-il en 1762 et en 1764, pour des missions similaires, deux de ses anciens élèves : l'apothicaire Fusée-Aublet qui publia en 1775 une imposante *Histoire des plantes de la Guiane française rangées suivant la méthode sexuelle*, et le médecin Patris, qui décrivit de nombreuses plantes inconnues[15].

Ainsi se développa au cours du XVIII^{e} siècle un réseau d'informateurs locaux de qualité. Patris, Fusée-Aublet, Artur, Pouppée-Desportes, mais aussi de plus modestes recrues tels Le Dran, Alliot, et bien d'autres, alimentèrent

---

12 AN Marine G, CAOM Colonies C^{7}, C^{8}, C^{9}, C^{10}, C^{14}, etc.

13 Stroup (1990).

14 Lescure (1992), p. 61.

15 Cf. BMNHN ms 245, 452-454, 579-580, 683-687, 1865. Sur ces divers botanistes, on se reportera aux monographies et aux extraits de correspondances publiés par Jean Chaïa dans la revue *Episteme*, n°1 et 2 (1968), ainsi que dans les *Comptes rendus du 87e congrès national des sociétés savantes. Section des sciences, Poitiers 1962*, t. II (Paris, 1963) ; ... *du 89e congrès, Lyon 1964*, t III (Paris, 1965) ; ... *du 90e congrès, Nice 1965*, t. III (Paris, 1966) ; ... *du 95e congrès, Reims 1970*, t. II (Paris, 1975) ; ... *du 102e congrès, Limoges 1977*, t III (Paris, 1977).

régulièrement l'Académie des sciences et le Jardin du roi en plantes, graines, herbiers, dessins et mémoires du plus grand intérêt, recueillis avec soin à Paris par leurs correspondants officiels ou officieux : Réaumur, Buffon, Lemery, Duhamel du Monceau, Thouin ou encore les Jussieu, pour ne citer que les principaux animateurs d'un réseau qui ne cessa de se densifier tout au long du XVIII^e siècle[16].

La naturalisation : fer de lance d'une politique agricole coloniale

Ces relais locaux s'avérèrent rapidement être un atout précieux pour la politique agricole de la monarchie, désireuse non seulement d'encourager la culture des plantes existantes dans les colonies, mais aussi d'en implanter de nouvelles. Nous avons déjà souligné l'importance qu'avait eue, pour les premiers colons, le projet d'acclimater[17] des espèces venues d'Europe dans leur nouvelle demeure; un demi-siècle plus tard, si les premiers essais de vigne ou de blé ne s'étaient guère révélés concluants, l'introduction de nouvelles plantes dans les colonies était devenue un enjeu économique de première importance, que Colbert n'entendait pas négliger : il ne s'agissait plus uniquement d'organiser la collecte des richesses coloniales, mais bien de favoriser le développement d'une production agricole susceptible de pallier les difficultés nées de la baisse du prix du sucre — sensible dès les années 1670 — tout en permettant à la France de s'affranchir à long terme du commerce étranger pour divers produits de valeur tels la soie ou les épices. Ainsi demandait-on aux intendants des colonies, à la fin du XVII^e siècle, de favoriser le développement des cultures de coton ou d'indigo, tout en soutenant activement les divers essais d'implantation de lin, de chanvre, d'épices, et surtout de mûriers susceptibles de nourrir les vers à soie que l'on tentait, sans grand succès, d'introduire aux Antilles[18].

---

16 Voir les publications de J. Chaïa, citées n. 15 ; Spary (1993) et Letouzey (1989), p. 174 et suivantes.

17 Les termes "acclimater" et "acclimatation" ne furent guère employés avant les dernières décennies du XVIII^e siècle. On utilisait généralement les verbes "naturaliser" ou "habituer".

18 Depping (1854), tome III, p. 641 ; CAOM Colonies B 10 f° 63v° (1683), B 13 f° 7-14 (1687), C^8A 1 f° 260 (1674), C^8A 3 f° 241 (1683), etc. ; Baudrit (1967), p. 129-134.

À l'origine de ces envois de graines et de plants divers se trouvait tout naturellement le Jardin du roi et les botanistes de l'Académie des sciences. Or, devant l'échec de la plupart des envois du siècle précédent, les académiciens avaient pris progressivement conscience du fait qu'une telle entreprise ne pouvait être menée efficacement sans le contrôle et les soins constants d'un spécialiste affecté à cette tâche : en 1716, ils désignèrent Michel Isambert pour convoyer en Martinique un chargement qui comprenait — outre quelques abeilles — des plants et des graines de caféiers, mûriers, pistachiers, noyers et oliviers, dont il devait assurer la diffusion. La mort d'Isambert, survenue quelques semaines après son arrivée aux Antilles, aurait pu compromettre l'entreprise, si Jean-Baptiste Lignon, frère d'un ancien correspondant de Tournefort, n'avait pris l'initiative de récupérer son chargement pour l'accueillir dans son propre jardin, à la Guadeloupe. Cette action fut grandement appréciée en France, au point que le jeune botaniste se vit récompensé par le Régent en personne d'une pension annuelle de mille livres et d'une médaille d'or[19]. C'était bien reconnaître l'importance de relais locaux pour le bon développement d'une politique agricole coloniale cohérente. Pourtant, malgré ce constat et un certain succès initial de l'entreprise, le jardin des frères Lignon périclita, semble-t-il, assez vite, faute d'une politique suivie.

De fait, un certain manque de continuité semble avoir dominé jusqu'aux années 1770 la politique de développement agricole menée par la France en Guyane et aux Antilles. Les initiatives de gouverneurs comme Larnage ou le comte d'Estaing pour soutenir par des mesures incitatives des cultures nouvelles — telles que le riz (vers 1740) ou le froment (vers 1760) — se soldèrent généralement par des échecs, leurs successeurs interrompant systématiquement des expériences dont ils ne sentaient pas l'utilité[20]. Pourtant, cette période vit aussi d'importants succès, et notamment celui du café : alors qu'un certain Mourgue avait introduit en 1720 la précieuse plante en Guyane à partir d'un pied rapporté du Surinam, le chevalier de Clieu implanta dès l'année suivante en Martinique un pied de caféier originaire du Jardin du roi, à Paris[21]. La culture du

---

19 Lacroix (1938) tome III, p. 25. AAS dossier Lignon.

20 Moreau de Saint-Méry (1797-98), p. 905, 910, etc.

21 Chevalier et Dagron (1928), Stehlé (1966); Labat (1722) t.III, p. 341; CAOM Colonies C[14] 12, fol.100.

café, connut dès lors un essor considérable, favorisée par une forte demande commerciale et par l'existence de terres à flanc de collines particulièrement favorables; elle fut pour les Antilles et la Guyane une alternative lucrative au sucre ou à l'indigo, représentant vers 1770 près d'un quart en valeur des exportations des Antilles françaises[22]. De même, le bambou qui commença apparemment à se répandre en Martinique à partir de 1759 après le passage de l'escadre de Bompart, ne fit, semble-t-il, l'objet d'aucune mesure incitative de la part de l'administration : dix ans plus tard, pourtant, on s'en servait dans toutes les Antilles pour fabriquer des pieux ou des toitures de cases[23]. Finalement, le rôle de l'État dans ces deux affaires n'avait été que marginal.

Dans le même temps pourtant, les jardins coloniaux fondés par Pierre Poivre et ses continuateurs pour développer la culture des épices à l'île Bourbon et à l'île de France (actuelles Réunion et île Maurice), étaient devenus de formidables modèles de réussite[24]. Sur ce modèle, deux jardins coloniaux furent fondés par le ministère de la Marine dans la mer caraïbe : un en 1777 à Saint-Domingue, et l'autre en 1778, en Guyane, sur la plantation de la Gabrielle. Ces deux jardins, confiés à des botanistes talentueux, devinrent dès lors des postes avancés de la politique coloniale du Jardin du roi. Non seulement on y centralisait les plantes destinées à enrichir les collections européennes, mais on y développait des cultures expérimentales, telle celle du nopal, à Saint-Domingue : ce *Cactus opuntia* aux rameaux aplatis était en effet indispensable à l'élevage de la précieuse cochenille, insecte dont on tirait une couleur rouge très prisée des teinturiers, et dont certains spécimens avaient été subtilisés aux Espagnols par un émule de Poivre, Nicolas-Joseph Thiery de Menonville[25]. Surtout, ces jardins coloniaux, dirigés par des spécialistes pensionnés, représentaient une infrastructure suffisamment solide pour accueillir des cargaisons de plantes et de graines, et pour les naturaliser dans les meilleures conditions. Dès lors, des navires de mieux en mieux aménagés transportèrent

---

[22] Butel (1997), p. 168.

[23] *Histoire de l'Académie royale des sciences, année ..., Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année*, (pour 1769, paru en 1772), "Histoire" p. 77-78 (on notera désormais *Histoire...*)

[24] Ly-Tio-Fane (1958 et 1970).

[25] Bret (1995), McClellan (1992), p. 147 et suivantes; Moreau de Saint-Méry (1797-98), p. 1019 et suivantes; Thiery de Menonville (1786).

depuis les jardins français de l'océan Indien des plantes variées, fragiles et précieuses, dont on attendait beaucoup : muscadiers, girofliers, poivriers, canneliers furent ainsi cultivés en abondance sur les habitations royales[26]. La canne à sucre de Batavia, plus productive que l'espèce originaire des Canaries que l'on trouvait alors dans toute l'aire caraïbe, et l'arbre à pain, introduit en 1788 à Saint-Domingue, puis en Guyane, suivirent la même voie[27].

Cette nébuleuse de jardins coloniaux (Mascareignes, Saint-Domingue et Guyane) ne se contentait donc pas d'entretenir des relations d'échange avec le Jardin du roi de Paris, mais tendait de fait à fonctionner comme un réseau périphérique, efficacement coordonné depuis la France. Pratiquement, ce réseau intégrait même les Antilles anglaises : le botaniste Nectoux, alors attaché au jardin de Saint-Domingue, obtint ainsi en 1788 du jardin de la Jamaïque un théier et diverses plantes rares[28]. En outre, la prise de Saint-Vincent par les Français donna lieu entre 1780 et 1783 à quelques échanges de plantes entre le jardin de Saint-Domingue et celui de l'île conquise, soulignant à quel point la colonisation des jardiniers s'inscrivait naturellement dans les pas des militaires[29].

Le réseau des jardins coloniaux ainsi constitué fut donc, malgré des résultats économiques inégaux, un fer de lance de la politique coloniale française tout au long de l'Ancien Régime; le lieu privilégié d'une maîtrise de la nature qui, jamais, n'avait atteint un tel degré d'organisation. L'État se trouvait au cœur de la question de l'agronomie coloniale, détenteur du pouvoir administratif et financier sur les acteurs de ce processus, détenteur également du savoir qui était à la base de l'entreprise.

L'État savant : validation, contrôle et diffusion du savoir colonial

De fait, au centre du système soutenu par la monarchie, l'Académie des sciences et le Jardin du roi demeurèrent, tout au long de l'Ancien Régime, les

---

[26] Ly-Tio-Fane (1958 et 1970); McClellan (1992); Regourd (1998); Tessier (1794).
[27] Moreau de Saint-Méry (1800); Pouliquen (à paraître); McClellan (1992), p. 159.
[28] Bret (1995), p. 191.
[29] McClellan (1992), p. 160.

lieux essentiels de la construction et de la validation du savoir colonial. Tout ouvrage français prétendant à quelque audience dans les milieux savants devait obtenir l'approbation officielle de l'Académie, après rapport en séance. Ainsi en fut-il non seulement pour les récits des missions organisées par l'Académie, tels ceux de Plumier, Feuillée ou Barrère, mais aussi pour ceux qui relevaient d'initiatives plus autonomes, tel le *Voyage à la Martinique* de Thibault de Chanvalon, publié en 1763. De la même manière, furent publiés dans les volumes annuels des *Histoire et mémoires de l'Académie royale des Sciences*, ou dans ceux des *Savans étrangers*, certains mémoires envoyés à l'Académie par ses correspondants officiels ou par des auteurs désireux d'obtenir cette distinction[30]. Il arrivait enfin — étape ultime de la validation et de la transformation du savoir collecté — que les données recueillies par ces correspondants trouvent place dans les sommes botaniques des grands noms de l'Académie : une analyse approfondie de la transformation des noms de plantes et des méthodes de classification (taxonomique et non plus selon l'usage) permettrait de voir l'aboutissement du processus d'assimilation des savoirs vernaculaires à l'ensemble structuré et recomposé de la science officielle française, processus entamé, nous l'avons vu, dès les premiers jours de l'entreprise coloniale.

Parmi ces mémoires soumis à l'expertise des Académiciens, certains étaient adressés par le Ministre de la marine en personne, comme ce fut par exemple le cas pour ceux du médecin Dutrône La Couture en 1788[31]. Cette pratique courante[32] exprimait parfaitement le lien solidement établi entre l'institution savante et l'administration coloniale sur le chapitre du développement agronomique et économique de la colonie : les académiciens, en s'appuyant parfois sur des expériences réalisées dans diverses manufactures textiles, furent de fait mobilisés à de nombreuses reprises par les bureaux du ministère de la Marine pour évaluer la qualité de teintures produites aux Antilles, pour

---

30 *Histoire...* (1724, paru en 1726), p.19, (1769, paru en 1772), p.77-78, etc. Le tome IX du recueil des *Savans étrangers* est entièrement consacré à l'indigo, le premier mémoire proposant diverses améliorations pour la culture de cette plante dans les colonies.

31 Dutrône La Couture (1790), p. XX et suivantes.

32 Gillispie (1980); Hahn (1993).

comparer différentes qualités de clous de girofle, de coton et d'autres productions coloniales que l'on hésitait à développer sans un avis autorisé[33].

Un enjeu de pouvoir au cœur du fait colonial

Appuyé sur l'Académie des sciences et le Jardin du roi, centralisant les réseaux de collecte, de diffusion et de construction du savoir, l'État occupait certes une place centrale dans l'ensemble du développement agricole des colonies. Mais la prospection hors des sources d'archives produites par l'administration et les institutions monarchiques invite toutefois à relativiser cette omniprésence de l'État, en révélant d'autres acteurs, d'autres pratiques, d'autres réseaux également impliqués.

Des initiatives privées

Quelle fut donc, dans ce mouvement, la part de l'initiative privée ? Nous avons les indices d'une multitude d'initiatives individuelles d'introduction de plantes : celle de Fournier de Varenne qui, au milieu du XVIII[e] siècle, introduisit sur ses terres de Saint-Domingue des bambous, des saules ou des peupliers d'Italie; celle d'un ingénieur du nom de Saint-Romes, qui cultivait dans son jardin des roses trémières et des giroflées jaunes reçues de France, ainsi que des choux-fleurs, des brocolis et des choux rouges[34]. Certains planteurs éclairés se préoccupaient aussi de la rationalisation des techniques agricoles. Vers 1785, un riche propriétaire de Guadeloupe, Badier, mena sur son habitation des expériences sur les différentes espèces de coton : parcourant l'île à la recherche des variétés déjà présentes (il en rassembla une vingtaine), écrivant dans d'autres colonies (Cayenne, Martinique, Sainte-Lucie, Dominique, Trinité et Marie-Galante) afin d'en obtenir d'autres encore, il mobilisa ainsi un réseau de collecte partiellement autonome par rapport à l'entreprise d'État. Il se livra ensuite à des cultures numérotées et répertoriées avec beaucoup de rigueur, prêtant attention à l'exposition des plantes, à la nature du sol, aux modes de

---

[33] Lavoisier (1955-1997); Moreau de Saint-Méry (1797-98), p. 275; AAS, registres des séances; Correspondance administrative des colonies (CAOM Col. C^7, C^8, etc.).

[34] Moreau de Saint-Méry (1797-98), p. 224-225.

culture[35]. Tout aussi motivés étaient le médecin domingois Duchemin de l'Étang, qui s'évertua à propager la culture de l'herbe de Guinée, le colon Brulley, qui mena de son propre chef des expériences d'élevage de cochenille et de teinture, ou encore ce Martet, habitant de la Martinique, qui s'adressait en 1785 à l'académie de Bordeaux pour obtenir un exemplaire du mémoire de Parmentier sur le maïs, afin de favoriser le développement de cette culture dans sa colonie[36].

L'acclimatation n'était d'ailleurs pas la seule ambition des colons, et l'on doit également souligner ici le nombre important de mémoires et d'ouvrages de botanique et d'agriculture, théoriques ou pratiques, manuscrits ou imprimés, écrits par eux. Dans la tradition des premiers botanistes missionnaires, divers religieux s'adonnèrent ainsi au plaisir de la description naturelle : les noms du père Labat, du père Nicholson (auteur d'une *Histoire naturelle de Saint-Domingue* parue en 1776), ou de l'abbé De la Haye (auteur vers 1785 d'une *Histoire physico-économique des végétaux de la Torride*, restée manuscrite[37]) en attestent. Et l'on pourrait évoquer, aussi, le catalogue des plantes de Saint-Domingue, illustré d'aquarelles, que composa un capitaine d'artillerie de Saint-Domingue[38], ou le magnifique manuscrit, assorti de 70 dessins colorés, que rédigea en prison vers 1764 un Lieutenant-de-roi, créole de Guadeloupe[39].

La mutation du réseau monarchique

Articulé sur les deux axes de l'Académie des sciences (avec le Jardin du roi) et de l'administration coloniale, le réseau de collecte mis en place par la monarchie se révélait tout à fait apte à centraliser une bonne partie de ces travaux agronomiques créoles, par le jeu de la reconnaissance académique et des récompenses : l'Académie des sciences, nous l'avons vu, attirait la plupart des auteurs soucieux d'obtenir une reconnaissance officielle par la validation de leur travail ; la vanité motivait également bien des envois en provenance des

35 Regourd (1998).
36 Duchemin de l'Étang (1786); Moreau de Saint-Méry (1797-98), p. 274-275; BMBx, ms 1696, XXIX, doc.46.
37 SHM, ms 100.
38 BMBes ms 446.
39 BMaz ms non coté : voir Institut de France (1998) notice 16.

colonies, certains collaborateurs occasionnels, à l'instar du procureur-général d'Hauterive, de l'intendant Foulquier ou du conseiller Barboteau, parvenant ainsi à obtenir, à force de persévérance, le titre envié de correspondant[40]. Le même Barboteau ne réclamait-il pas à Antoine-Laurent de Jussieu, en 1775, outre ce titre de correspondant, un brevet de botaniste du roi ainsi qu'une médaille "semblable" à celle qu'avait obtenue soixante ans auparavant le jeune Lignon ?[41] Enfin, il n'était pas rare que les académiciens fissent part à leurs collègues de renseignements tirés de leur correspondance particulière, résultat d'amitiés et de réseaux spécifiques : ainsi doit-on au père Gouye, académicien et éminent jésuite du début du XVIII[e] siècle, la présentation en séance de graines, de plantes et de descriptions manuscrites qui lui avaient été adressées depuis la Martinique par deux jésuites missionnaires, les pères Yon et Breton[42].

Consciente de la complexité croissante des questions agronomiques, et de la saturation progressive de l'Académie des sciences débordée par le nombre des interlocuteurs qui sollicitaient son avis sur les sujets les plus divers[43], la monarchie tenta même d'instituer entre 1785 et 1787 un *Comité consultatif d'agriculture*, composé d'agronomes de renom. Celui-ci évoqua en séance la cochenille de Saint-Domingue, les expériences sucrières de Dutrône La Couture, et la fameuse herbe de Guinée que Duchemin de l'Étang proposait d'introduire dans les pâturages français ou sur les dunes de la côte atlantique[44]. Dans le même temps, d'ailleurs, ce début de spécialisation de l'activité scientifique avait favorisé le développement des nouvelles institutions de référence qu'étaient la Société royale d'agriculture de Paris et la Société royale de médecine, particulièrement concernées par les questions d'agronomie et de botanique. C'est donc fort logiquement que nombre de contributions coloniales leur furent adressées[45]. Ainsi trouve-t-on dans les archives de la Société royale de médecine et de l'Académie de chirurgie, quantité de mémoires concernant les usages de plantes médicinales (parfois assortis de descriptions botaniques ou de spécimens

---

[40] Pour les correspondants officiels, voir Lacroix (1938).
[41] Lacroix (1938), t.IV, p.158.
[42] *Histoire...* (1702, paru en 1704), p. 49, (1703, paru en 1705), p. 57 et (1704, paru en 1706), "Mémoires", p. 42.
[43] Hahn (1993), p. 163 et suivantes.
[44] Foville et Pigeonneau (1882), p. 107-108, 126-127, 168-169 et 395.
[45] Hahn (1993), p. 198 et suivantes.

séchés) qui souvent trouvaient écho dans les colonnes de journaux médicaux comme le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.* de Vandermonde. De même les *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, publiés entre 1785 et 1791 par la Société d'agriculture de Paris, diffusèrent des textes adressés par Badier, Moreau de Saint-Méry, Nectoux et quelques autres[46]. C'est cette Société d'agriculture qui, en la personne de son secrétaire perpétuel Broussonnet, intervint auprès du ministre de la Marine pour soutenir le projet d'un médecin de Sainte-Lucie qui se proposait de mener bénévolement des expériences sur les différentes qualités de coton[47]. C'est vers elle également que se tournèrent pendant les premières années de la Révolution les membres du lobby colonial réunis à Paris au sein du club Massiac, pour obtenir ses avis sur des plantes et mémoires agronomiques qui lui parvenaient des colonies[48].

Ainsi élargi, assoupli, dynamisé, le réseau monarchique permettait, à la fin de l'Ancien Régime, de continuer à recueillir des informations et des échantillons en provenance des colonies; de perpétuer, en somme, le modèle instauré dès la fin du XVII^e siècle, qui soumettait à la métropole l'activité scientifique coloniale, tant pour la diffusion de ses résultats que pour leur validation.

Savoir, pouvoir et identité coloniale

Toutefois, il serait exagéré de conclure que toute production intellectuelle concernant la botanique ou l'agriculture coloniale s'inscrivait nécessairement, totalement ou pour partie, dans un ensemble de structures institutionnelles et de critères d'évaluation maîtrisés par la monarchie française. Une exploration attentive des sources permet en effet de mettre au jour diverses stratégies de contournement, d'autres formes de diffusion, de publication, voire de construction des savoirs, qui permettent de nuancer ce jugement.

Parmi les nombreuses initiatives privées que nous avons évoquées, toutes ne furent pas, en effet, capturées par les ramifications coloniales du réseau scientifique animé par la monarchie. Ainsi, le père Labat qui, dans sa préface de

---

[46] Regourd (1998).
[47] CAOM EE 405 (dossier Cassan).
[48] Debien (1953), p. 253-254.

1722, revendiquait fièrement son refus de soumettre sa relation aux cadres artificiels d'une classification selon les "genres" et les "espèces", que suggéraient pourtant avec insistance "certaines personnes de considération"[49], ne rechercha jamais, semble-t-il, la moindre approbation de l'Académie des sciences. Quant aux nombreux mémoires, rédigés par des colons des Antilles ou de Guyane, que l'on trouve dans les archives des académies de province ou de l'étranger (Bordeaux, Marseille, Londres ou Stockholm, notamment), dans les publications de certaines compagnies savantes indépendantes (la Société d'histoire naturelle, par exemple) ainsi que dans divers journaux français (*Journal de Physique*, *Feuille du Cultivateur*...), ils révèlent qu'il y avait place au sein de la république des lettres pour des pratiques et des comportements autonomes; qu'il existait des canaux de diffusion qui, délibérément, contournaient la voie administrative[50]. James McClellan a rappelé dans son étude sur Saint-Domingue l'importance des journaux édités dans les colonies antillaises, pour la diffusion d'informations agronomiques et de mémoires d'agriculture pratique. Or, si certaines insertions dans leurs colonnes étaient dues à la volonté des administrateurs locaux, il semble que la plupart des lettres ou mémoires de planteurs y étaient publiés à la seule initiative des rédacteurs, lesquels, à l'instar de Mozard, le directeur des *Affiches américaines* de Saint-Domingue, jouaient *de facto* un rôle de validation de proximité, donnant par là même au discours scientifique local une forme de légimité[51].

Ces pratiques de contournement des réseaux de la science officielle, trouvèrent d'une certaine manière leur aboutissement dans la fondation en 1784 du Cercle des Philadelphes du Cap-Français. Les formes de cette association strictement calquées sur le modèle académique de l'Europe des Lumières

---

[49] Labat (1722), tome I, p. 17.

[50] Nous ne pouvons détailler ici ces réseaux, qui apparaîtront plus clairement dans notre thèse dont la soutenance est prévue pour décembre 2000. Précisons toutefois que les journaux publiaient fréquemment des mémoires prélevés parmi ceux que recevaient les Académies ou Sociétés royales : il convient donc d'être assez prudent sur ce point.

[51] Déjà dans son *Nouveau voyage aux Antilles* publié en 1722, le père Labat avait revendiqué, pour la première fois peut-être, la supériorité de la science locale sur la science importée des botanistes itinérants, soulignant à plusieurs reprises et avec un malin plaisir les erreurs et les insuffisances du père Plumier, envoyé par l'Académie des sciences. " C'est à quoi s'exposent ceux qui veulent faire des Relations d'un pays qu'ils ne voyent qu'en passant et comme en courant". Labat (1722), tome I p.147. Par ailleurs, il convient de signaler ici que des Chambres d'agriculture avaient été fondées par la monarchie entre 1759 et 1763 dans les différentes colonies : leurs travaux n'eurent toutefois que peu d'éclat (Regourd (1998); CAOM Colonies F^3 124-126).

(correspondants, jetons de séance, publications, concours, médailles), et son apparente soumission à l'État (gouverneurs et intendants de la colonie étant promus membres d'honneur) ne doivent pas, en effet, faire illusion : il ne s'agissait pas d'une excroissance de l'appareil scientifico-administratif monarchique, mais bien au contraire d'une certaine contestation de celui-ci. En publiant un programme de recherche spécifique aux colonies, en s'érigeant en centre de collecte, de diffusion et de validation du savoir colonial, cette institution privée, si utile qu'elle pût être pour le développement des îles, allait à l'encontre de la philosophie centralisatrice défendue par Versailles à l'égard des colonies. Ce n'est d'ailleurs qu'après bien des refus et des atermoiements que le Cercle fut officiellement reconnu en 1789 sous le nom de "Société royale des sciences et des arts du Cap-François". En s'intégrant dignement dans le réseau académique français, en fondant son propre jardin botanique et en établissant officiellement des liens de collaboration et d'échanges avec l'Académie des sciences et quelques académies de province, les Philadelphes défendaient finalement la légitimité d'un discours et d'une dynamique scientifique s'épanouissant dans la colonie et pour la colonie[52].

Conclusion

La maîtrise de la nature est donc bien, dès l'Ancien Régime, un enjeu majeur de l'entreprise coloniale, au même titre que la maîtrise de l'espace ou des hommes. Par l'envoi de botanistes compétents, par la centralisation des réseaux de collecte scientifiques, administratifs, marchands et amateurs, par la mise en place d'un ensemble de jardins botaniques coloniaux, la monarchie et les institutions royales déployées autour de l'Académie des sciences de Paris, ont largement contribué au développement de cultures et de techniques agricoles nouvelles, en Guyane et aux Antilles. Aux savoirs empiriques et aux connaissances orales transmises aux premiers temps de la colonisation par les populations amérindiennes, ont succédé des connaissances écrites, progressivement contrôlées par la science officielle des savants pensionnés, intégrées au corpus sans cesse croissant du savoir occidental, et régulièrement

[52] Sur le Cercle des Philadelphes, voir Pluchon (1985) et McClellan (1992), p. 181 et suiv.

mobilisées par les administrateurs coloniaux. Ce savoir botanique que la monarchie prétendait monopoliser, et dont dépendait la prospérité des colonies, représentait finalement un enjeu culturel et un enjeu de pouvoir de première importance, pour l'État comme pour les populations coloniales. Pour l'historien des colonies françaises de l'aire caraïbe à l'époque moderne, la question des plantes, des usages et des savoirs en matière botanique se révèle donc riche d'enseignements, non point seulement parce qu'elle dévoile les fondements d'une réussite économique mais parce qu'elle révèle, aussi, quelques-uns des liens qui unissaient, à la fin de l'Ancien Régime, pouvoir, savoir et identité.

Bibliographie

Archives

- AAS : Archives de l'Académie des sciences , Paris.
- AN : Archives nationales, Paris.
- BMaz : Bibliothèque Mazarine.
- BMBes : Bibliothèque municipale de Besançon.
- BMBx : Bibliothèque municipale de Bordeaux.
- BMNHN : Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
- CAOM : Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence (les archives citées dans cet article et provenant de ce fonds sont disponibles aux Archives nationales sous forme de microfilms).
- SHM : Service historique de la Marine, Vincennes.

Sources et ouvrages imprimés

ANTOINE (Régis)

1978 *Les écrivains français et les Antilles : des premiers Pères blancs aux surréalistes noirs*, Paris, G.-P.Maisonneuve et Larose.

AUVIGNE (R.) et KERNEIS (Jean-Pierre)

1956 *Nantes, herbier des isles. Ou le rôle joué par les botanistes nantais dans l'introduction en France des végétaux exotiques au XVIII^e siècle*, Nantes, Imprimerie Chautreau et fils.

BAUDRIT (A.)

1967 *Charles de Courbon, comte de Blénac (1622-1696), gouverneur général des Antilles Françaises de 1677 à 1696*, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, n°2.

BOUTON (R.P. Jacques)
1640 *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique (...)*, Paris, S. Cramoisy.

BRET (Patrice)
1995 "Le réseau des jardins coloniaux : Hypolite Nectoux (1759-1836) et la botanique tropicale, de la mer des Caraïbes aux bords du Nil", in LAISSUS (Yves), sous la direction de, *Les naturalistes français en Amérique du Sud, XVI^e-XIX^e siècles*, (Actes du 118e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, section d'histoire des sciences, Pau, 1993), Paris, p. 185-216.

BRETON (R. P. Raymond)
1978 *Relations de l'île de la Guadeloupe*, manuscrits édités par la Société d'Histoire de la Guadeloupe, Tome 1, Basse-Terre.

BUTEL (Paul)
1997 *Histoire de l'Atlantique*, Paris, Perrin.

CHEVALIER (Auguste) et DAGRON (M.)
1928 "Recherches historiques sur les débuts de la culture du caféier en Amérique", in *Académie des sciences coloniales. Comptes rendus des séances: communications*, t. VIII (1926-1927), Paris, p. 327-364.

DEBIEN (Gabriel)
1953 *La société coloniale aux XVII^e et XVIII^e siècles. II. Les colons de Saint-Domingue et la Révolution. Essai sur le Club Massiac*, Paris, A. Colin.

DEPPING (George Bernard)
1854 *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, tome III, *Finances, commerce, industrie*, Paris, éditeur.

DUCHEMIN DE L'ETANG
1786 "Mémoire sur un nouveau fourrage originaire d'Afrique, tiré de la Nouvelle-Angleterre & des îles de l'Amérique, par M. de l'Étang. Communiqué par M. Thouin", in *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris*, Paris, trimestre d'automne, p. 90-104.

DU TERTRE (R.P. Jean-Baptiste)
1667-71 *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, 3 vol., Paris, chez Thomas Jolly.

DUTRÔNE LA COUTURE (Jacques-François)
1790 *Précis sur la Canne & sur les moyens d'en extraire le Sel essentiel (...)*, Paris, Duplain.

FOVILLE (Alfred de) et PIGEONNEAU (Henri), éd.
1882 *L'administration de l'agriculture au Contrôle général des Finances (1785-1787). Procès-verbaux et rapports [du Comité d'agriculture]*, Paris.

GILLISPIE (Charles C.)
1980 *Science and Polity in France at the end of the Old Regime*, Princeton, Princeton University Press.

HAHN (Roger)
1993 *L'anatomie d'une institution scientifique, l'Académie des sciences de Paris, 1666-1803*, Amsterdam-Bruxelles-Paris, Éditions des Archives contemporaines (1971 pour l'édition originale en anglais).

INSTITUT DE FRANCE
1998 *De la découverte à l'émancipation. Trois siècles et demi d'histoire antillaise à travers les collections du Docteur Chatillon et de la Bibliothèque Mazarine*, catalogue de l'exposition présentée par Marcel Chatillon et Jean-Claude

Nardin à la Bibliothèque Mazarine du 2 novembre 1998 au 29 janvier 1999, Paris.

LABAT (R.P. Jean-Baptiste)

1722 *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique (...)*, 6 vol. in-12°, Paris, chez Guillaume Cavelier, (les pages indiquées dans cet article renvoient à la réédition en 4 vol., Saint-Joseph en Martinique, Éditions Courtinard, 1979).

LA CONDAMINE (Charles-Marie de)

1755 "Mémoire sur une résine élastique, nouvellement découverte à Cayenne par M. Fresneau : et sur l'usage de divers sucs laiteux d'arbres de la Guiane ou France équinoctiale", in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année 1751, Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année*, Paris, Imprimerie Royale, "Histoire", p. 17-22; "Mémoires", p. 319-333.

LACROIX (Alfred)

1938 *Figures de Savants*, t. III et IV, Paris, Gauthier-Villars.

LATOUR (Bruno)

1989 *La Science en action*, Paris, La Découverte (1987 pour l'édition originale en anglais).

LAVOISIER (Antoine Laurent de)

1955-97 *Correspondance*, éd. par R. Fric, M. Goupil puis P. Bret, Paris, 6 vol. parus.

LESCURE (Jean)

1992 "L'épopée des voyageurs naturalistes aux Antilles et en Guyane", in *Voyage aux Îles d'Amérique*, catalogue de l'exposition organisée d'avril à juillet 1992 à l'Hôtel de Rohan (Archives Nationales), Paris, p. 58-76.

LETOUZEY (Yvonne)

1989 *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle.

LY-TIO-FANE (Madeleine)

1958 *Mauritius and the Spice Trade. The Odyssey of Pierre Poivre*, Port-Louis Mauritius, Mauritius Archives Publication Fund n°4.

1970 *Mauritius and the Spice Trade**. The Triumph of Jean Nicolas Céré and his Isle Bourbon collaborators. Documents Preceded by an Introduction*, Paris-La Haye, Mouton.

McCLELLAN III (James E.)

1992 *Colonialism and Science : Saint-Domingue in the Old Regime*, Baltimore-London, Johns Hopkins University Press.

MOREAU (Jean-Pierre)

1992 *Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu, 1493-1635*, Paris, Karthala.

1994 *Un flibustier français dans la mer des Antilles en 1618-1620, (Manuscrit inédit du début du XVIIe siècle)*, Paris, Payot (1987 pour la première édition).

MOREAU DE SAINT-MERY (Médéric Louis Elie)

1797-98 *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, Philadelphie, 2 vol., (les pages citées dans cet article renvoient à la réédition revue et complétée par B. Maurel et É. Taillemite, 3 vol., Paris, Société française d'Histoire de l'Outre-mer et Librairie Larose, 1958).

1800 *Observations sur la culture de la Canne à sucre dans les Antilles, et particulièrement de celle d'Otaïti*, Paris, Imprimerie de la République, an VIII.

PETITJEAN ROGET (Jacques)
1980 *La société d'habitation à la Martinique, un demi-siècle de formation 1635-1685*, 2 vol., Lille, Atelier de reproduction des thèses de Lille III.

PLUCHON (Pierre)
1985 "Le Cercle des Philadelphes du Cap Français à Saint-Domingue, seule académie coloniale de l'Ancien Régime", in *Mondes et Cultures*, tome XLV, p. 157-185.

POULIQUEN (Monique)
1999 "De l'Océanie à la Guyane : l'Odyssée de l'arbre à pain", à paraître dans le n°2 de la revue *Pagara*.

REGOURD (François)
1998 "La Société royale d'agriculture de Paris face à l'espace colonial (1761-1793)", in *Bulletin du Centre d'histoire des espaces atlantiques*, n°8, p. 155-194.

SPARY (Emma)
1993 *Making the Natural Order : the Paris Jardin du roi, 1750-1795*, Ph.D, Cambridge University, dactyl

STEHLÉ (Henri)
1966 "Quelques mises au point historiques relatives à l'introduction des végétaux économiques aux Antilles françaises", in *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°5-6, p. 27-37.

STROUP (Alice)
1990 *A Company of Scientists : Botany, Patronage, and Community at the Seventeenth-Century Parisian Royal Academy of Sciences*, Berkeley, University of California Press.

TESSIER (Abbé)
1794 "Mémoire sur l'importation et les progrès des arbres à épicerie dans les colonies françaises", in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année 1789, Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année*, Paris, Imprimerie Royale, an II, "Mémoires", p. 585-596.

THIERY DE MENONVILLE (Nicolas-Joseph)
1786 *Traité de la culture du Nopal et de l'éducation de la Cochenille dans les colonies françaises de l'Amérique (...)*, au Cap-Français, Vve Herbault, à Paris, Delalain, à Bordeaux, Bergeret.